

Communiqué de presse

AllianzGI votera en faveur de résolutions relatives à la biodiversité lors des assemblées générales de PepsiCo et de Home Depot

24.04.2024 | Allianz Global Investors (AllianzGI), l'un des principaux acteurs mondiaux de la gestion active, annonce aujourd'hui son intention de voter en faveur de la résolution 9 « Rapport sur les risques liés à la biodiversité et à la perte pour la nature » lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de PepsiCo, le 1er mai, ainsi que pour la résolution 8 « Évaluation de l'impact et de la dépendance en matière de biodiversité » lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires de Home Depot, le 16 mai. Les deux résolutions d'actionnaires demandent une évaluation de la dépendance et de l'impact sur la biodiversité.

Matt Christensen, Responsable mondial de l'investissement durable et à impact, déclare : « *La biodiversité est l'un de nos principaux thèmes d'engagement depuis 2022. PepsiCo et Home Depot reconnaissent tous deux que la perte de biodiversité est une question pertinente pour leurs activités commerciales et font état d'efforts continus. Cependant, avec ces votes, nous souhaitons indiquer que nous attendons des progrès supplémentaires de la part de ces entreprises dans leurs évaluations de l'impact et de la dépendance liés à la biodiversité. Il s'agit d'une étape importante pour l'avancement de leur stratégie et nous espérons qu'elle inclura des objectifs plus ambitieux afin de travailler de manière significative au défi de la perte de biodiversité pour entraîner un changement positif. Nous considérons qu'il est dans notre intérêt, en tant qu'actionnaires, d'améliorer notre capacité à évaluer les risques associés* ».

AllianzGI estime que les risques liés à la biodiversité doivent être inclus dans les évaluations régulières et la gestion des risques lorsque celle-ci a un important impact financier pour l'entreprise. Cette exigence figure désormais dans nos lignes directrices mondiales en matière de gouvernance d'entreprise. Dans ce contexte, AllianzGI attend des entreprises qu'elles procèdent à une évaluation de la biodiversité, qu'elles adoptent des stratégies de gestion des risques appropriées et qu'elles rendent compte régulièrement des progrès accomplis, que ce soit sous la forme d'un rapport distinct ou dans le cadre de leurs documents d'informations existants. Bien qu'appartenant à des secteurs différents, les deux entreprises ont des raisons de considérer la biodiversité comme un élément important de leur activité principale, qu'il s'agisse de l'agriculture et de l'emballage dans le cas de PepsiCo ou de l'approvisionnement en matériaux, principalement le bois, et du jardinage pour Home Depot. Compte tenu de leur forte dépendance et de leur impact sur la biodiversité, ces entreprises sont non seulement confrontées à des risques élevés liés à la perte de biodiversité, mais elles pourraient également saisir les opportunités offertes par sa bonne gestion.

Avec la résolution 9 « Rapport sur les risques liés à la perte de biodiversité et de nature », les actionnaires demandent à PepsiCo de réaliser une évaluation de la dépendance et de l'impact sur la biodiversité et de publier un rapport public dédié afin d'identifier dans quelle mesure la chaîne d'approvisionnement et les activités de l'entreprise sont vulnérables aux risques liés à la perte de biodiversité.

Avec la résolution 8 « Évaluation de l'impact et de la dépendance en matière de biodiversité », les actionnaires demandent à Home Depot de réaliser et de publier une évaluation de l'impact et de la dépendance en matière de

biodiversité, portant notamment sur l'ensemble de la chaîne de valeur et l'utilisation des produits vendus, afin d'étayer sa stratégie visant à prévenir les impacts négatifs sur la biodiversité

Plus tôt cette année, AllianzGI a publié son analyse annuelle de l'exercice de ses droits de vote en assemblée générale en 2023 dans le monde entier, sur la base de sa participation à 9 137 (2022 : 10 205) assemblées d'actionnaires et de son vote sur près de 100 000 (2022 : 95 512) résolutions déposées par le conseil d'administration et des actionnaires. AllianzGI a voté contre, a refusé ou s'est abstenu de voter sur au moins un point de l'ordre du jour lors de 71 % des assemblées dans le monde (2022 : 69 %). Au niveau mondial, la société s'est opposée à 18 % des propositions liées au capital, à 24 % des élections d'administrateurs et à 41 % des propositions liées à la rémunération, ce qui reflète ses attentes élevées en matière de gouvernance.

Pour plus d'informations sur l'approche d'AllianzGI en matière de *Stewardship* actif, veuillez consulter : <https://www.allianzgi.com/en/sustainability/sustainable-investing>

Contact

AllianzGI

Marion Leblanc-Wohrer

Tél. +33 6 85 15 74 54

Email : marion.leblancwohrer@allianzgi.com

Charlotte Forty de Lamarre

Tél. + 33 6 09 06 41 70

Email: charlotte.fortydelamarre@allianzgi.com

Steele & Holt

Julien Toury

Tél. +33 6 74 04 51 61

Email : julien@steeleandholt.com

À propos d'Allianz Global Investors

Allianz Global Investors est l'un des principaux gestionnaires d'actifs mondiaux, comptant plus de 600 professionnels de l'investissement dans plus de 20 bureaux à travers le monde et gérant 533 milliards d'euros* d'actifs. Nous investissons à long terme et cherchons à générer de la valeur pour nos clients à chaque étape du processus d'investissement. Pour ce faire, nous sommes actifs - dans notre manière de travailler en partenariat avec nos clients, d'anticiper l'évolution de leurs besoins et d'élaborer des solutions sur les marchés publics et privés. L'accent mis sur la protection et l'amélioration des actifs de nos clients nous conduit naturellement à nous engager en faveur du développement durable afin de susciter des changements positifs. Notre objectif est d'améliorer l'expérience d'investissement de nos clients, quels que soient leur localisation et leurs objectifs.

* Données au 31 décembre 2023. Le total des actifs sous gestion correspond aux actifs ou aux portefeuilles de titres, évalués à leur valeur de marché actuelle, pour lesquels les sociétés d'Allianz Global Investors sont chargées, vis-à-vis des clients, de prendre des décisions discrétionnaires en matière de gestion d'investissement et de gestion de portefeuille, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un sous-conseiller (il s'agit notamment des actifs d'Allianz Global Investors qui sont désormais sous-conseillés par Voya IM depuis le 25 juillet 2022). Cela exclut les actifs pour lesquels les sociétés d'Allianz Global Investors ne sont principalement responsables que des services administratifs. Les actifs sous gestion sont gérés pour le compte de tiers ainsi que pour le compte du groupe Allianz.

Disclaimer

Investing involves risk. The value of an investment and the income from it will fluctuate and investors may not get back the principal invested. Past performance is not indicative of future performance. This is a marketing communication. It is for informational purposes only. This document does not constitute investment advice or a recommendation to buy, sell or hold any security and shall not be deemed an offer to sell or a solicitation of an offer to buy any security.

The views and opinions expressed herein, which are subject to change without notice, are those of the issuer or its affiliated companies at the time of publication. Certain data used are derived from various sources believed to be reliable, but the accuracy or completeness of the data is not guaranteed and no liability is assumed for any direct or consequential losses arising from their use. The duplication, publication, extraction or transmission of the contents, irrespective of the form, is not permitted.

This material has not been reviewed by any regulatory authorities. In mainland China, it is for Qualified Domestic Institutional Investors scheme pursuant to applicable rules and regulations and is for information purpose only. This document does not constitute a public offer by virtue of Act

ALLIANZGI PRESS RELEASE

Number 26.831 of the Argentine Republic and General Resolution No. 622/2013 of the NSC. This communication's sole purpose is to inform and does not under any circumstance constitute promotion or publicity of Allianz Global Investors products and/or services in Colombia or to Colombian residents pursuant to part 4 of Decree 2555 of 2010. This communication does not in any way aim to directly or indirectly initiate the purchase of a product or the provision of a service offered by Allianz Global Investors. Via reception of this document, each resident in Colombia acknowledges and accepts to have contacted Allianz Global Investors via their own initiative and that the communication under no circumstances does not arise from any promotional or marketing activities carried out by Allianz Global Investors. Colombian residents accept that accessing any type of social network page of Allianz Global Investors is done under their own responsibility and initiative and are aware that they may access specific information on the products and services of Allianz Global Investors. This communication is strictly private and confidential and may not be reproduced, except for the case of explicit permission by Allianz Global Investors. This communication does not constitute a public offer of securities in Colombia pursuant to the public offer regulation set forth in Decree 2555 of 2010. This communication and the information provided herein should not be considered a solicitation or an offer by Allianz Global Investors or its affiliates to provide any financial products in Brazil, Panama, Peru, and Uruguay. In Australia, this material is presented by Allianz Global Investors Asia Pacific Limited ("AllianzGI AP") and is intended for the use of investment consultants and other institutional /professional investors only, and is not directed to the public or individual retail investors. AllianzGI AP is not licensed to provide financial services to retail clients in Australia. AllianzGI AP is exempt from the requirement to hold an Australian Foreign Financial Service License under the Corporations Act 2001 (Cth) pursuant to ASIC Class Order (CO 03/1103) with respect to the provision of financial services to wholesale clients only. AllianzGI AP is licensed and regulated by Hong Kong Securities and Futures Commission under Hong Kong laws, which differ from Australian laws.

This document is being distributed by the following Allianz Global Investors companies: Allianz Global Investors GmbH, an investment company in Germany, authorized by the German Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin); Allianz Global Investors (Schweiz) AG; Allianz Global Investors UK Limited, authorized and regulated by the Financial Conduct Authority; in HK, by Allianz Global Investors Asia Pacific Ltd., licensed by the Hong Kong Securities and Futures Commission; in Singapore, by Allianz Global Investors Singapore Ltd., regulated by the Monetary Authority of Singapore [Company Registration No. 199907169Z]; in Japan, by Allianz Global Investors Japan Co., Ltd., registered in Japan as a Financial Instruments Business Operator [Registered No. The Director of Kanto Local Finance Bureau (Financial Instruments Business Operator), No. 424], Member of Japan Investment Advisers Association, the Investment Trust Association, Japan and Type II Financial Instruments Firms Association; in Taiwan, by Allianz Global Investors Taiwan Ltd., licensed by Financial Supervisory Commission in Taiwan; and in Indonesia, by PT. Allianz Global Investors Asset Management Indonesia licensed by Indonesia Financial Services Authority (OJK).
Admaster: 3525847.